

DECISION DU MAIRE DEC N° 2025DEC0020

O B J E T

**AMENAGEMENT DU PARC DE LA ROCITERIE – Mission de maîtrise d'œuvre –
Avenant N°01 avec la société SAS ATELIER 360°**

Monsieur Le Maire de Barbâtre,

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 pour les communes,

VU la délibération du Conseil municipal du 16 mars 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures, de services et de prestations intellectuelles dans la limite de 214 000 HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

VU le projet de la commune de Barbâtre d'aménager le parc de la Rocterie et la nécessité pour la mise en œuvre de celui-ci de faire appel à une entreprise spécialisée pour une mission de maîtrise d'œuvre ;

VU l'appel public à la concurrence en date du 07 Juin 2024. La date limite de réception des offres avait été fixée pour le vendredi 05 Juillet 2024 à 12h00, le nombre de plis reçu pour le marché étant de 8 candidatures ;

VU le rapport d'analyse des offres, en date du 22 Juillet 2024;

VU la décision N°2024DEC017 en date du 26 Aout 2024 validant le choix de la maîtrise d'oeuvre ;

VU le devis n°22-203 de la société ATELIER360° ;

VU la proposition d'avenant n°01 au marché de la société SAS ATELIER 360° pour la mission de maîtrise d'œuvre en plus-value d'un montant de 25 766.82 € HT relatif à la modification du projet;

DECIDE :

ARTICLE n° 1 :

D'accepter la proposition d'avenant n°01 au marché de la société SAS ATELIER 360° pour un montant en plus-value de 25 766.82 € HT.

ARTICLE n° 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales, un extrait en sera affiché en mairie, expédition en sera adressée au service chargé du contrôle de légalité et le déclarant en sera avisé.

Fait à Barbâtre, le 23 JUIL. 2025

LE MAIRE,
Louis GIBIER



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage en Mairie le
et de la réception en Sous-Préfecture le*



Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250723-2025DEC020-AR

S²LO

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 01

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE BARBATRE
22 Rue de l'Eglise
85630 BARBATRE
Tel : 02.28.17.33.81

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS ATELIER 360°
17 – 22 Mail Haroun Tazieff
44300 Nantes
Tél : 02.28.02.24.39
SIRET 488 907 411 00042

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Mission de Maîtrise d'œuvre – Réaménagement du Parc de la Rocterie

■ Date de la notification du marché public : 16.03.2022

■ Durée d'exécution du marché public :mois oujours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 27 500 €
- Montant TTC : 33 000 €

■ Modifications introduites par le présent avenir :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenir. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Devis complémentaire suite à changement de projet, suivant devis N°22-2023

Montant : 25 766.82 € HT
30 920.18 € TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 25 766.82 €
- Montant TTC : 30 920.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 93.70 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 53 266.82 €
- Montant TTC : 63 920.18 €

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Barbâtre, le 28.07.25

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Daino, Louis Gibier



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



17-22 mail Haroun Tazieff
 44300 Nantes
 Tél : 02 28 02 24 38
 contact@atelier360.fr

Réf: 22-2023

Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement du parc de la Rocterie
Montant de l'AVENANT - 13-05-2025

Montant de l'avenant euros HT	25 766,82 €
-------------------------------	-------------

PHASE DE MISSION		Atelier 360° Paysagiste concepteur - BE VRD	
missions	TRANCHE FERME	répartition	montant
1	APS		- €
2	APD		- €
TOTAL mission tranche ferme			- €

missions	TRANCHE OPTIONNELLE	répartition	montant
3	PRO	25%	6 441,70 €
4	ACT	12%	3 092,02 €
5	VISA	9%	2 319,01 €
3	DET	36%	9 276,05 €
4	AOR	9%	2 319,01 €
5	OPC	9%	2 319,01 €
TOTAL mission tranche optionnelle			100%
			25 766,82 €

TOTAL MISSION HT	25 766,82 €
TVA 20%	5 153,36 €
TOTAL TTC	30 920,18 €

ATELIER 360° - 17-22 mail Haroun Tazieff 44300 Nantes
 SARL au capital de 4000 Euros - RCS Nantes SIRET 48890741100042 - NAF 7111Z
 N° TVA intracommunautaire: FR86488907411
 Tél. : 02 28 02 24 39 - Courriel: contact@atelier360.fr

Bon pour accord
 le Naino,
 Louis Gibier

